



**Convention internationale  
sur l'élimination  
de toutes les formes  
de discrimination raciale**

Distr.  
GÉNÉRALE

CERD/SP/69/Add.1  
20 novembre 2007

Original: FRANÇAIS

---

RÉUNION DES ÉTATS PARTIES  
Vingt-deuxième réunion  
New York, 17 janvier 2008

**ÉLECTION DE NEUF MEMBRES DE LA CONVENTION INTERNATIONALE  
SUR L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION RACIALE EN  
REPLACEMENT DES MEMBRES DONT LE MANDAT  
VIENT À EXPIRATION LE 19 JANVIER 2008**

**Note du Secrétaire général**

**Additif**

Après l'établissement du document CERD/SP/69, qui contient la liste des candidats, accompagnée de leurs notices biographiques, présentée au 27 septembre 2007 conformément à la demande de candidatures faite le 27 juillet 2007, le Secrétaire général a reçu la nouvelle candidature ci-après, le 10 octobre 2007:

Mme. Bakolalao RAMANANDRAIBE (Madagascar)

Les données biographiques de Mme. Ramanandraibe, telles qu'elles ont été fournies par le Gouvernement de la République de Madagascar, sont reproduites dans l'annexe au présent document.

Annexe

**Mme. Bakolalao RAMANANDRAIBE  
(Madagascar)**

**Date et lieu de  
naissance :**

4 septembre 1948 à Ambatolampy (Madagascar)

**Langues de travail :**

Français

**Situation/fonctions  
actuelles :**

Magistrat, Présidente du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI) et Directrice générale de l'École nationale de la magistrature et de greffes (ENMG)  
Présidente de l'Association pour la sauvegarde de la protection de l'enfance

**Principales activités  
professionnelles :**

Au sein du CSI, ses activités portent sur la promotion de l'intégrité, sur l'appui à la mise en œuvre de la politique nationale en la matière, notamment dans le domaine de la réforme de la Justice et de la Police judiciaire, et sur l'assistance des piliers du Système national d'intégrité. Ces « piliers d'intégrité » sont : la justice, l'exécutif, le parlement, le Bureau indépendant anti-corruption (BIANCO), la médiation, la société civile, le secteur privé, le corps de contrôle, les églises et les partis politiques. Sa mission porte sur le respect des droits humains, le renforcement de l'état de droit et la création d'un environnement favorable à la réduction de la corruption.

À la direction de l'ENMG, elle assure la formation initiale et continue des magistrats (de l'ordre judiciaire, administratif et financier) et des greffiers. Cela contribue à la mise en place de l'Etat de droit et au respect des droits fondamentaux des personnes.

**Études :**

Cycles longs : Licence en droit – section droit privé et diplôme de l'Institut d'études judiciaires.

Cycles de formations courts sur : les droits d'auteur; la conciliation et l'arbitrage en matière commerciale et l'arbitrage commercial international; la protection juridique de l'enfant; la justice militaire et les droits de l'homme; les contentieux individuels du travail; l'éthique et déontologie, les infractions économiques et financières; les droits de l'homme; formation de formateurs.

**Autres activités  
principales liées au  
mandat du Comité :**

Pour le respect des droits humains, le CSI apporte un appui méthodologique et technique aux piliers d'intégrité. Dans le cadre de la réforme de la justice et de la police judiciaire, les actions ont porté sur : l'amélioration des conditions sanitaires, alimentaires et carcérales des détenus; l'élaboration et l'application de standards d'accueil et de traitement de dossier dans des commissariats de police et de brigades

de gendarmerie; la réforme du Conseil supérieur de la magistrature pour assurer l'indépendance et l'impartialité des magistrats.

Au niveau de l'ENMG, l'accent est mis sur la formation en éthique et déontologie, avec la perspective de la mise en place de cellules d'éthiques au niveau des juridictions, sur les formations en matière des droits de l'homme et de l'enfant, et sur la mise en œuvre des lois internationales sur les droits humains de la femme. À cet effet, le postulant a dirigé un certain nombre de sessions de formation continue de l'ENMG sur ces thèmes.

**Liste des publications les plus récentes du candidat dans ce domaine :**

« Guide juridique de la femme malgache », ouvrage collectif de vulgarisation du droit, UNICEF (1994);

« Soratako ny taniko », guide sur le droit foncier, à l'intention des femmes rurales, ouvrage collectif, Fondation Friedrich Ebert (2002);

« Réformes judiciaires pour la promotion de la Bonne Gouvernance en Afrique Francophone », World Bank Institute et IDLO (2005);

« Intégration de la Convention des Nations Unies contre la Corruption dans l'ordre juridique interne de Madagascar » : contribution à la première session de la Conférence des États parties à la Conférence des Nations Unies contre la Corruption, Amman-Jordanie (10-14 décembre 2006).